

Le dialogue territorial : principes et méthodes

Philippe Barret

GEYSER et DialTer – www.comedie.org

Journée de partage d'expériences et de pratiques :
Pratiquer le dialogue territorial pour prévenir les blocages
Le cas des projets liés à l'eau et l'agriculture

Paris – 24 novembre 2016



Les sources de cet exposé

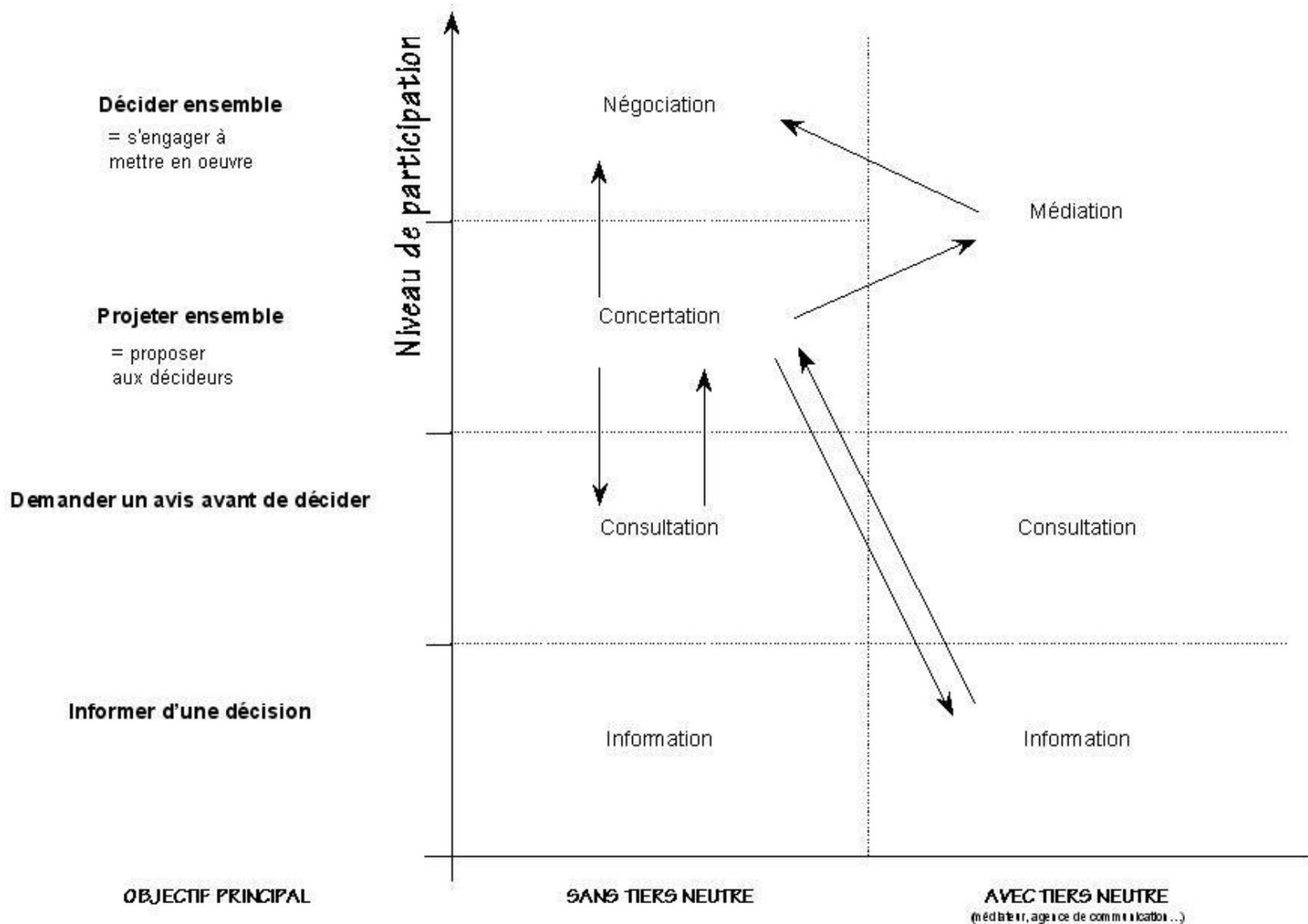
- Cet exposé est basé sur 15 ans d'expérience dans l'accompagnement de processus de concertation et de médiation environnementale / territoriale.
- La concertation ou la médiation visent la résolution de problèmes collectifs, voire de conflits ou, tout simplement, le montage de projets, de plans d'actions, de schémas d'orientation...
- L'initiative de ces processus : l'Etat, les collectivités, les entreprises privées, les associations...
- Les problèmes ou projets abordés : multi-usage de l'espace, protection de la nature, gestion de l'eau, activités industrielles, développement durable...

QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun
- Intègre toutes les parties concernées

Niveaux de participation



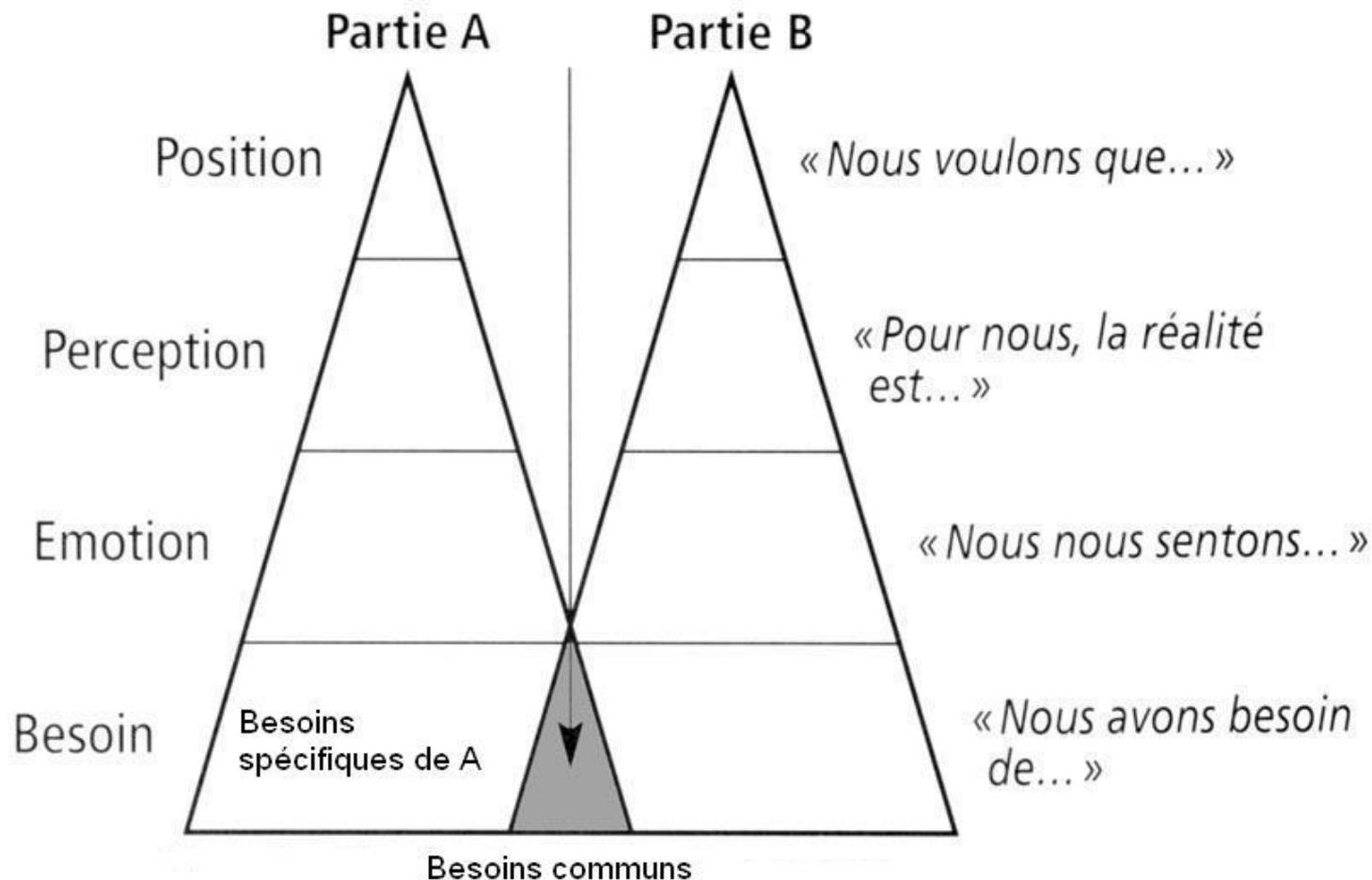
QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- **Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun**
- **Intègre toutes les parties concernées**

Le triangle du passage des positions aux besoins

Le schéma suivant résume le cheminement fondamental de la médiation
(adapté de Fisher et Ury)



D'après "Guide pratique du dialogue territorial"
P. Barret (Geyser), Fondation de France, 2003

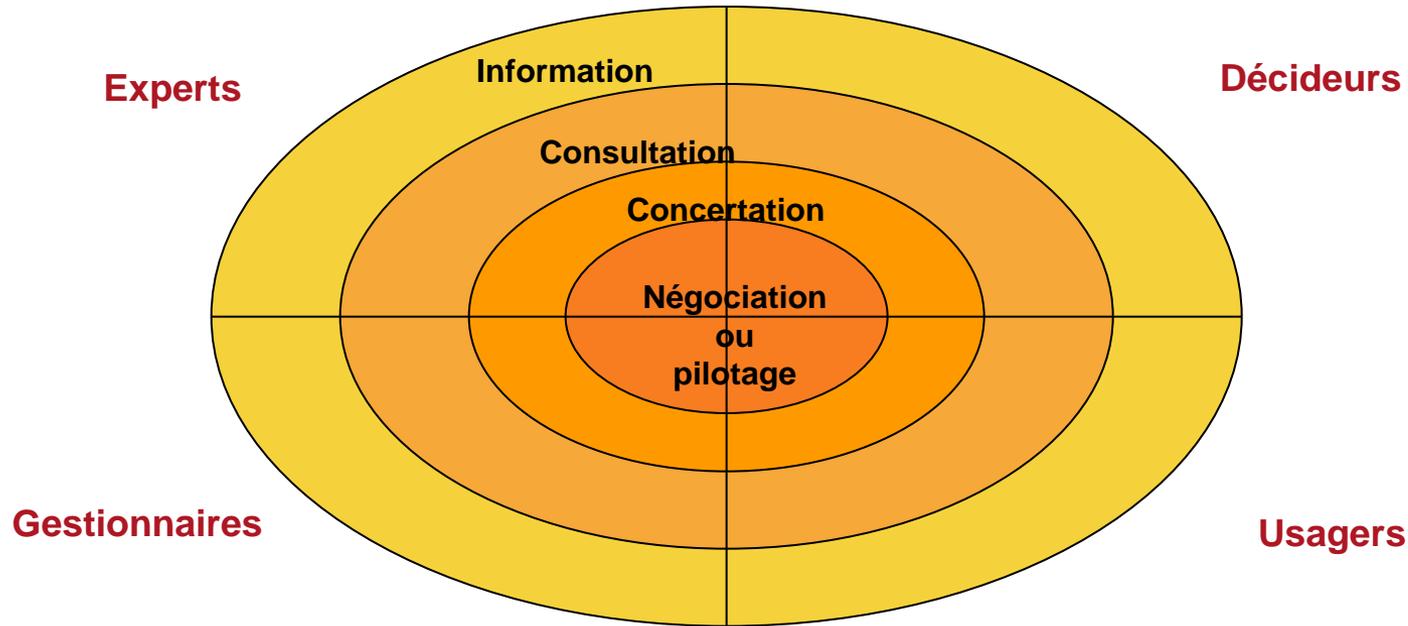
QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue fondé sur 3 principes :

- **Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel**
- **Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun**
- **Intègre toutes les parties concernées**

Place des acteurs dans le processus

Schéma du degré possible d'implication de chaque acteur



1. Identification des acteurs concernés par pluie d'idées (examiner les différents aspects du problème posé)

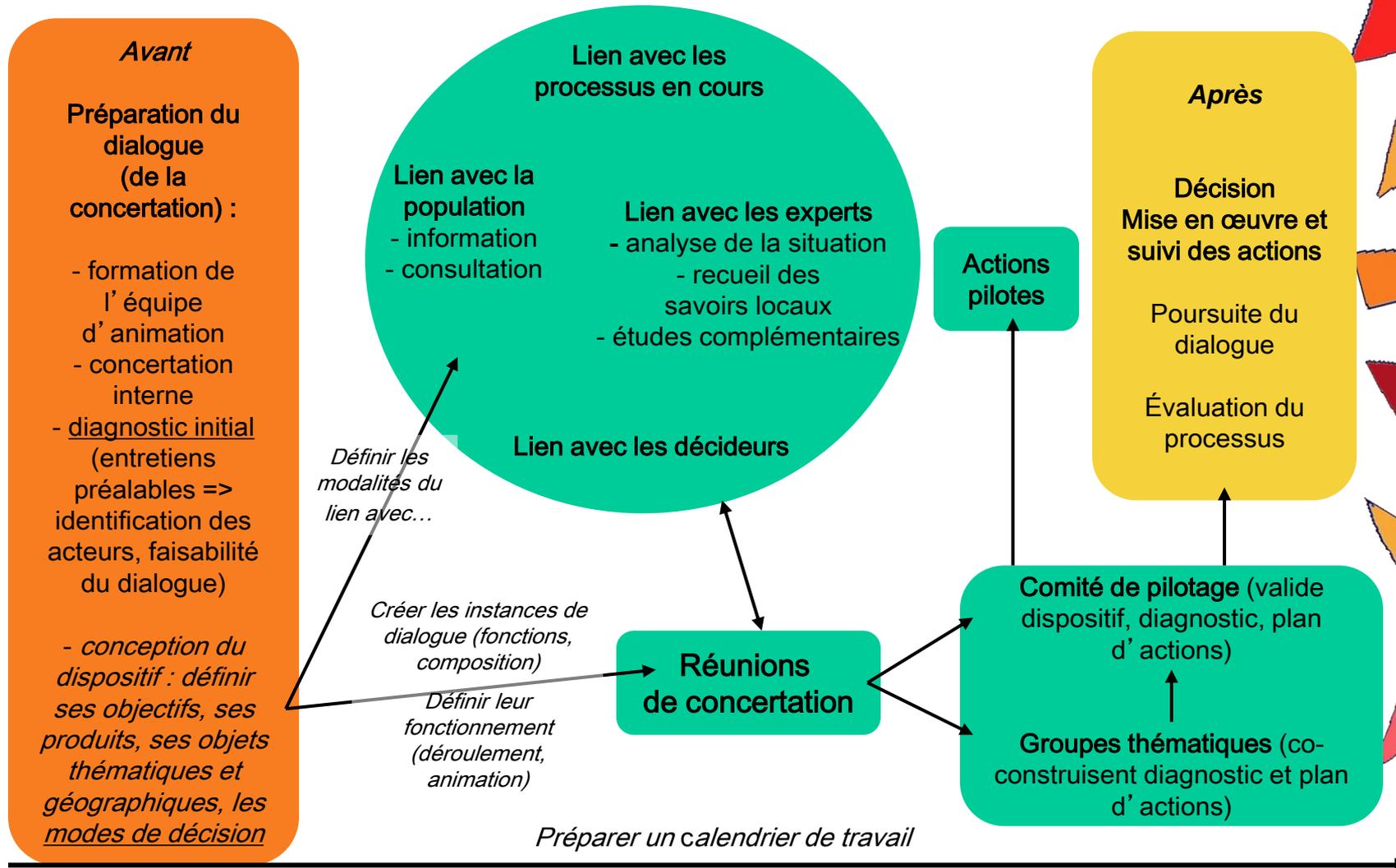
2. Choix du degré d'implication de chaque acteur, à chaque étape du processus

QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- **L'élaboration d'un dispositif global adapté**
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

Les composantes du dialogue territorial

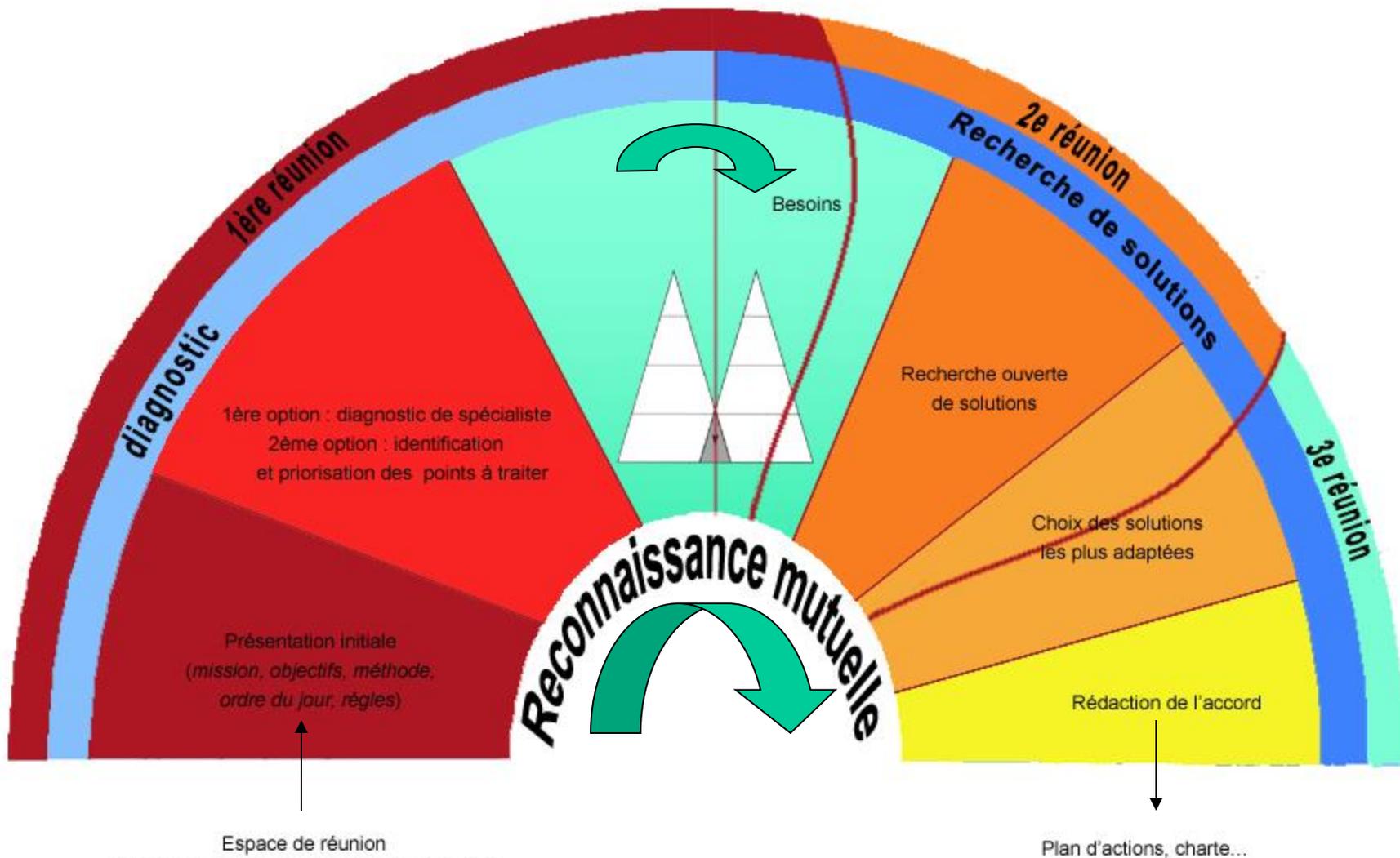


QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- **La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible**
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

Les étapes des réunions de dialogue territorial



Philippe Barret (Geyser), d'après un schéma de T. Fiutak, J. Salzer et J.E. Grésy



PB - Geysier / DialTer - www.comedie.org

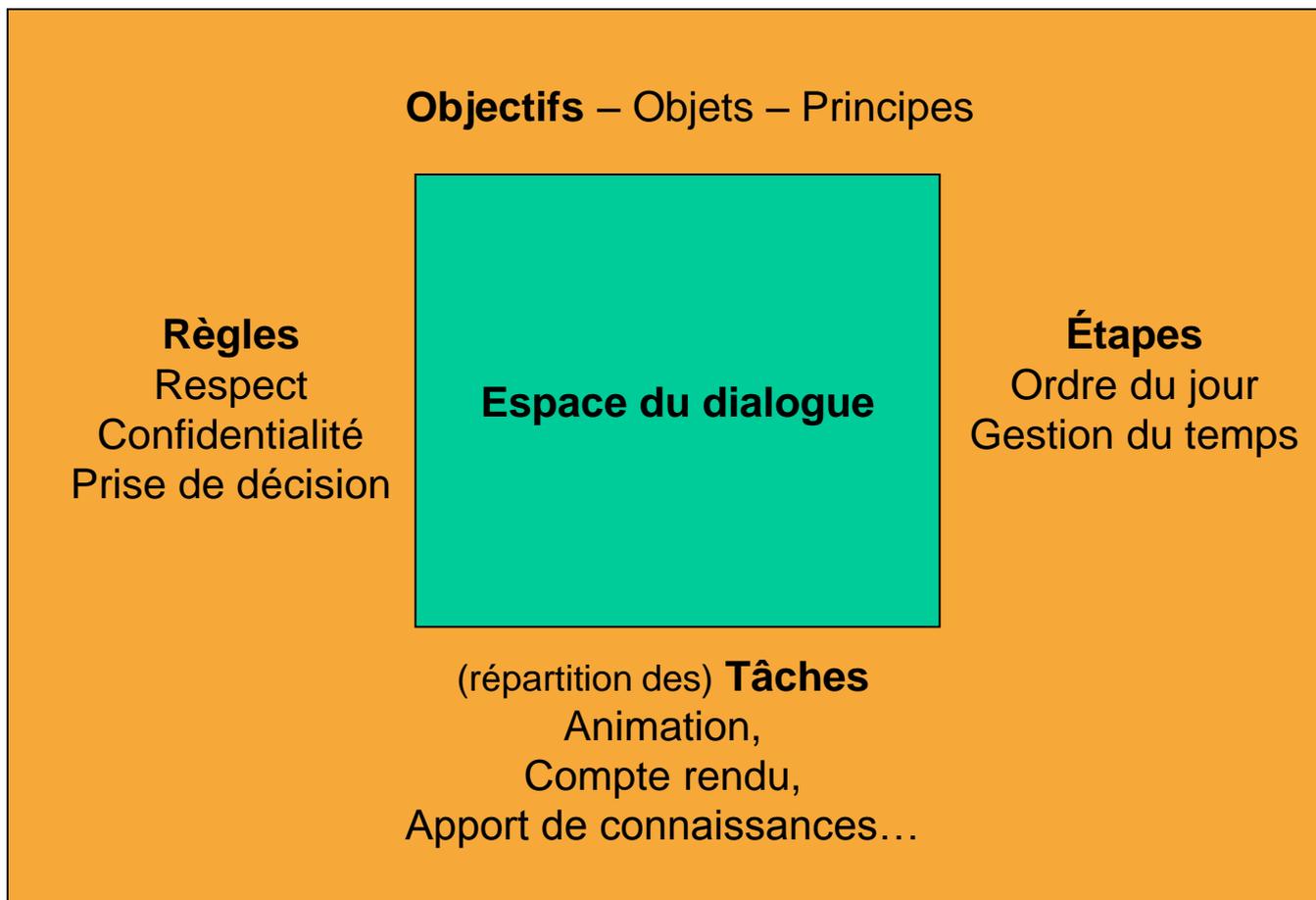


QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- **La définition d'un cadre de fonctionnement des instances**
- Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre

Le cadre de l'instance de dialogue



L'animateur doit :

- 1- Faire valider le cadre par les participants à l'instance de dialogue, voire le définir avec eux
- 2- faire respecter ce cadre tout au long de la réunion (avec une certaine dose de flexibilité)
- 3- l'adapter, si nécessaire, avec l'accord des participants

QUEL TYPE DE DIALOGUE PROMOUVOIR ?

Un dialogue qui repose sur 4 piliers méthodologiques :

- L'élaboration d'un dispositif global adapté
- La mise au point d'un déroulement simple, progressif et flexible
- La définition d'un cadre de fonctionnement des instances
- **Le choix d'un animateur, capable d'adopter une posture neutre**

Le chemin de la médiation

Prendre parti

Zone interdite

ÉQUITÉ

Vole latérale

*Renforcer la participation d'une partie
Veiller au respect de l'intérêt général*

Vole principale
(fil conducteur)

NEUTRE

Faciliter le dialogue et la recherche de solutions par les parties

Vole latérale

*Donner un avis ponctuel : **EXPERTISE***

Défendre ses propres intérêts

Prendre part à la décision

Zone interdite

En guide de conclusion

